



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine

Question écrite n° 2710

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur une avancée majeure pour les déficients visuels. En effet, les enfants et les adultes aveugles à cause d'une cornée non transparente ou endommagée ont eu des résultats remarquables grâce à une nouvelle version d'un implant artificiel qui prend la place de la cornée. Selon les professionnels de l'université de Rochester, les résultats des interventions montrent que la nouvelle option va améliorer de manière très importante la vision d'un groupe de personnes chez qui les transplants traditionnels de cornée échouent habituellement et que l'appareillage semble être efficace chez les enfants de six semaines à treize ans en leur restaurant la vision. L'étude s'est faite sur 17 personnes, qui ensemble avait eu précédemment plus de 100 interventions en y incluant 39 transplants traditionnels de cornée qui avaient échoué, 2 ont reçu un autre dispositif d'implant artificiel qui a échoué tandis que 15 d'entre eux ont reçu le nouveau dispositif. Les 15 ont recouvré une vision, parfois remarquable, et aucun n'a eu d'infections ou de problèmes avec l'implant. Selon les spécialistes, ce changement est considérable car maintenant beaucoup des patients peuvent conduire leur voiture, monter à cheval, mener une vie active et plusieurs ont une vision quasi normale dès l'intervention. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette étude, d'une part, et dans quel délai cet implant artificiel pourrait être utilisé en France, d'autre part.

Texte de la réponse

Pour beaucoup de patients (40 000 aux États-Unis, près de 3 000 en France), la transplantation de cornée est la seule voie possible pour retrouver une vision normale après une maladie acquise ou congénitale les ayant rendus malvoyants. Mais, dans certains cas, cette thérapeutique échoue et les chirurgiens ont recours à des implants artificiels de cornée pour retrouver la vision, comme par exemple le modèle Argus. Récemment, un nouvel implant le « Boston keratoprothesis » a été utilisé chez quelques dizaines de personnes par le docteur James Aquavella de l'université of Rochester Eye Institute. Les résultats sont très prometteurs. La vision est retrouvée en quelques semaines et il semble exister moins de complications et d'infections. En revanche, du fait du matériau synthétique utilisé, les patients doivent prévenir l'infection de l'oeil. De plus, durant les premiers mois après chirurgie, des anti-inflammatoires doivent être prescrits. La communauté des chirurgiens ophtalmologistes suit de très près les résultats obtenus avec ce nouvel implant. Il pourrait être une solution au manque crucial de greffons en France : 8 000 personnes sont en attente de greffe et 2 700 greffées par an. C'est aux ophtalmologistes et à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) de décider quand cette prothèse pourra être disponible en France. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche est très sensibilisé au problème du handicap visuel. Il a favorisé la création du Centre de recherches international sur les maladies oculaires : l'Institut de la vision, situé dans l'enceinte de l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris. Cet institut est aussi impliqué dans un réseau thématique de recherche et de soins (RTRS) et a reçu un label Carnot.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2710

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5216

Réponse publiée le : 18 décembre 2007, page 8037